



FRAKTION

Monsieur Mars DI Bartolomeo  
Président de la Chambre  
des Députés  
Luxembourg

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

18 DEC. 2013

28

Luxembourg, le 18 décembre 2013

Monsieur le Président

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question urgente à Monsieur le Ministre de l'Intérieur concernant le projet construction du Lycée technique agricole à Gilsdorf.

Le projet de loi relatif à la construction du Lycée technique agricole à Gilsdorf a été voté le 27 mars 2012 à la Chambre des députés.

Le projet d'implantation de ce lycée sur le site « Kréiwénkel » fait régulièrement son apparition à l'ordre du jour du conseil communal de Diekirch. Ainsi le conseil communal vient de prolonger d'une année supplémentaire le moratoire qui prévoit de déclarer non urbanisable le terrain en question sur le site « Kréiwénkel ». Les raisons avancées par le bourgmestre de ce moratoire sont l'élaboration du nouveau plan d'aménagement général de la Ville de Diekirch et la protection des sources d'eau potable sur ce site.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

- Monsieur le Ministre est-il d'avis que l'argumentaire avancé par le conseil communal de la ville de Diekirch est suffisant pour justifier ce moratoire et le cas échéant pour quelles raisons ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen  
Députée